

À RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ · RECTO & VERSO INDISSOCIABLES

01 IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE – *champs avec * = nécessaires (RGPD art. 6.1.a)*

NOM ·

PRÉNOM ·

DATE DE NAISSANCE ·

LIEU DE NAISSANCE

TÉLÉPHONE ÉLÈVE ·

ADRESSE COMPLÈTE ·

CODE POSTAL & VILLE ·

E-MAIL (EN MAJUSCULES) ·

02 REPRÉSENTANT LÉGAL & URGENCE – *à compléter pour les élèves mineurs*

PARENT / TUTEUR – NOM & PRÉNOM

TÉLÉPHONE

E-MAIL

2° CONTACT D'URGENCE – NOM + TÉL.

PERSONNES AUTORISÉES À REPRENDRE L'ENFANT

03 SANTÉ – *QS-SPORT (Cerfa 15699*01) ; certificat médical si réponse positive ou cours intensifs*

ALLERGIES, TRAITEMENTS, ANTÉCÉDENTS À SIGNALER

04 COURS CHOISIS – *cocher pour la saison de septembre 2026 à juin 2027*

☐ Mardi 17h15–18h30 Initiation classique & jazz Enfants 6–9 ans

☐ Mercredi 17h15–18h30 Compagnie junior À partir de 12 ans

☐ Mardi 18h30–19h45 Contemporain À partir de 13 ans

☐ Jeudi 17h30–18h30 Éveil – musique & danse À partir de 3 ans

☐ Mardi 19h45–21h15 Contemporain avancé · atelier choré. Avancé AS

☐ Jeudi 18h30–19h45 Jazz intermédiaire – avancé

☐ Mardi 21h15–22h30 Contemporain Adultes

☐ Jeudi 19h45–21h15 Jazz avancé

☐ Mercredi 13h45–15h00 Contemporain compagnie enfants 10–13 ans

☐ Jeudi 21h15–22h30 Modern jazz inter-avancé

☐ Mercredi 15h15–16h15 Cours d'éveil 5–6 ans

☐ Vendredi 17h15–18h30 Jazz – atelier chorégraphique 8–12 ans

☐ Mercredi 16h15–17h15 Éveil – musique & danse 3–5 ans

☐ Vendredi 18h30–19h45 Jazz intermédiaire 12–15 ans

05 TARIFS ANNUELS – *saison complète · sept. 2026 – juin 2027*

454 €
1 COURS / SEMAINE

702 €
2 COURS / SEMAINE

889 €
3 COURS / SEMAINE

TOTAL INSCRIPTION (€)

NOM DU CHÈQUE (SI DIFFÉRENT)

FACTURE ☐ Oui ☐ Non

PAIEMENT 3x ☐ Oui ☐ Non

06 DROIT À L'IMAGE – *consentement libre, distinct, révocable · conditions au verso § 12*

☐ J'ACCEPTÉ

usage des images sur le site, les réseaux sociaux et supports imprimés de l'ACAD, pour 5 ans, révocable à tout moment.

☐ JE REFUSE

aucune image de l'élève ne sera diffusée. Sans incidence sur l'inscription.

07 SIGNATURE – *« lu et approuvé » manuscrit · double signature pour mineur*

En signant, je reconnais avoir pris connaissance et accepté l'intégralité du règlement intérieur, des conditions financières, du droit à l'image (selon mon choix ci-dessus) et de la politique de protection des données – détaillés au verso, indissociable du présent recto.

FAIT À

LE

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE / 1ER PARENT

SIGNATURE 2° PARENT (MINEUR)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR, DROIT À L'IMAGE & MENTIONS LÉGALES

L'inscription emporte acceptation pleine et entière du présent document. Le verso est indissociable du recto et conservé par l'adhérent.

01 ENCADREMENT & QUALIFICATIONS

Les cours de danse classique, contemporaine et jazz dispensés par l'ACAD sont assurés par des professeurs titulaires du Diplôme d'État de professeur de danse (loi n° 89-468 du 10 juillet 1989, art. L.362-1 du Code de l'éducation). Les cours sont ouverts à toute personne dont la condition physique le permet. L'ACAD est tenue à une obligation de moyens et met en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer la sécurité et la qualité pédagogique des cours.

02 INSCRIPTION, COTISATION & RÉTRACTATION

L'inscription est effective à réception du dossier signé et du règlement. Tarif fixé par la directrice en début de saison (sept. – juin). Droit de rétractation : pour les inscriptions à distance ou hors établissement, délai de 14 jours à compter de la signature (art. L.221-18 du Code de la consommation), sauf prestation démarrée à votre demande expresse pendant ce délai.

03 REMBOURSEMENTS

Sauf cas ci-après, l'inscription est ferme. Un remboursement au prorata des cours non suivis est accordé en cas de : (1) maladie ou blessure de plus de 12 semaines sur certificat médical ; (2) déménagement à plus de 70 km justifié ; (3) force majeure établie

04 ASSURANCE

L'ACAD est titulaire d'une assurance RC professionnelle. Il est vivement recommandé à chaque élève (ou à ses représentants légaux) de vérifier que sa propre assurance RC vie privée et, le cas échéant, individuelle accident, couvre la pratique de la danse.

05 PONCTUALITÉ & ASSIDUITÉ

Arrivée 5 à 15 min avant le cours, vestiaires libérés 15 min après. En cas de retard, le professeur peut, pour des raisons de sécurité, refuser l'accès au cours. Toute absence prévisible est signalée dans les meilleurs délais ; pour les mineurs, les absences répétées sont notifiées aux représentants légaux. Une absence répétée non justifiée peut entraîner l'exclusion d'un spectacle ou la non-présentation à un examen.

06 TENUE & COMPORTEMENT

Tenue de danse propre, cheveux attachés, pieds nus / chaussons / demi-pointes – jamais en chaussures de ville. Vestiaires et salles réservés aux élèves, à laisser propres. Cours non publics : seuls les élèves sont admis, hors portes ouvertes. Toute personne dont l'état ne permet pas de suivre le cours en sécurité (alcool, médicaments, stupéfiants...) sera invitée à le quitter ; les représentants légaux des mineurs sont informés.

07 URGENCES MÉDICALES

Le professeur est habilité à prendre toutes mesures nécessaires : appel des secours (15, 18, 112), prise en charge et transfert vers l'établissement de soins le plus proche. Les informations transmises au verso (allergies, traitements) sont communiquées aux secours. Représentants légaux prévenus dans les meilleurs délais.

08 RESPONSABILITÉ – ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Les représentants légaux s'engagent à accompagner et reprendre leur enfant aux horaires indiqués. En décidant qu'il vienne ou reparte seul, ils en assument l'entière responsabilité. Seules les personnes inscrites au recto sont autorisées à reprendre l'enfant, sauf modification écrite préalable.

09 ANNULATION & RATRAPAGE

En cas d'annulation imputable à l'ACAD (absence du professeur, fermeture exceptionnelle), un cours de rattrapage est proposé ou, à défaut, un avoir équivalent. Les cours non suivis du fait de l'élève ne donnent lieu à aucune compensation.

10 SPECTACLES & REPRÉSENTATIONS

Deux spectacles par saison (déc./janv. + fin d'année), deux représentations chacun. Présence obligatoire aux répétitions (3 sur scène, dont la générale). Les élèves qui ne souhaitent pas y participer en informent la direction au moins 4 mois à l'avance. Places payantes pour tous (tarif famille). Costumes : participation aux frais selon directives du professeur (estimation 30 – 60 € / spectacle).

11 MANQUEMENTS & EXCLUSION

Tout manquement répété au présent règlement, ou comportement portant atteinte à la sécurité ou à la dignité d'autrui, peut entraîner un avertissement écrit puis, en cas de récidive ou de manquement grave, une exclusion temporaire ou définitive – l'élève (ou son représentant légal) ayant été préalablement entendu. L'exclusion pour manquement grave ne donne pas lieu à remboursement.

12 DROIT À L'IMAGE

Lors des cours, répétitions, portes ouvertes et spectacles, l'élève peut être photographié ou filmé. Si vous l'acceptez (case « J'accepte » au recto), l'ACAD est autorisée à utiliser ces images sur les supports suivants : site internet danseacademie.com, réseaux sociaux officiels de l'ACAD, supports de communication imprimés (flyers, affiches, plaquettes), captations vidéo des spectacles diffusées aux familles. Sont expressément exclus : tout usage commercial par un tiers, toute cession à des tiers à des fins publicitaires, toute utilisation susceptible de porter atteinte à la dignité, à la réputation ou à la vie privée de l'élève. Durée : 5 ans à compter de la signature, renouvelable par accord exprès. Retrait : à tout moment, sans motif, par écrit à sandrine.bassara@gmail.com – l'ACAD cesse tout nouvel usage et fait ses meilleurs efforts pour retirer les contenus déjà publiés sur les supports qu'elle contrôle. Mineurs : autorisation requérant la signature des deux titulaires de l'autorité parentale ; le retrait peut être exercé par l'un ou l'autre.

13 PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Responsable : Sandrine Bassara, ACAD, 36 rue Chevreul, 44100 Nantes – SIRET 518821 517 000 19 – sandrine.bassara@gmail.com. Finalités : gestion de l'adhésion et suivi pédagogique, information sur les actualités et spectacles, obligations comptables. Bases légales : exécution du contrat (art. 6.1.b RGPD) ; consentement (art. 6.1.a) pour les données de santé et le droit à l'image ; obligation légale (art. 6.1.c) pour la comptabilité. Données : identité, coordonnées, données du représentant légal pour les mineurs ; facultatives : santé, médecin traitant. Destinataires : Sandrine Bassara, professeurs (suivi pédagogique strict), expert-comptable, services de secours en urgence. Aucune cession commerciale. Durées : données d'adhésion conservées pendant l'adhésion + 5 ans (prescription) ; documents comptables 10 ans (art. L.123-22 du Code de commerce) ; images 5 ans ou jusqu'à retrait ; santé supprimée à la fin de l'adhésion. Vos droits (art. 15 à 22 RGPD) : accès, rectification, effacement, limitation, portabilité, opposition, retrait du consentement à tout moment. Exercer auprès de Sandrine Bassara. Réclamation possible auprès de la CNIL (cnil.fr – 3 place de Fontenoy, 75007 Paris).

14 MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'art. L.612-1 du Code de la consommation, en cas de litige non résolu à l'amiable et après réclamation écrite préalable restée sans réponse satisfaisante pendant deux mois, l'adhérent peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation : [à compléter – médiateur retenu par l'ACAD].

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR L'ADHÉRENT